Image not found or type unknown

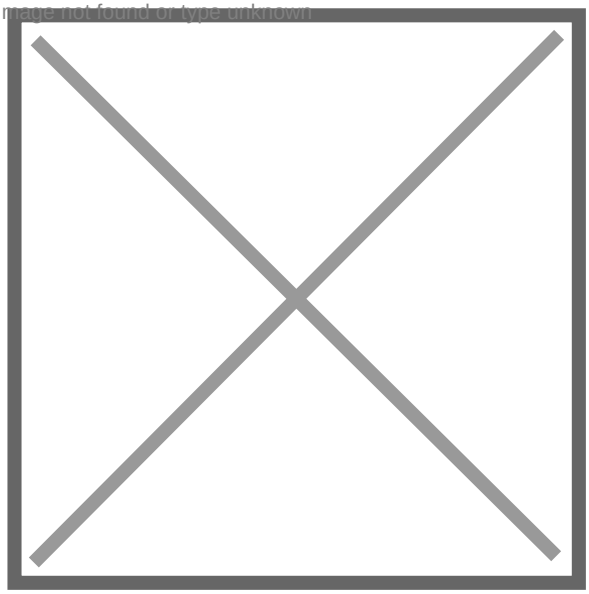

Déménagement et facture direct energie

Par **raphehison**, le **25/06/2008** à **18:21**

J'ai [s]déménagé le 1 avril 2008[/s]. J'ai souscrit un contrat dans mon ancien appartement chez Direct Energie le 1 mars 2008 (la résiliation chez EDF s'est bien passée). J'ai appelé le service clientèle de Direct le 13 mars 2008 et ils m'ont bien expliqué qu'il faut résilier l'ancien contrat et souscrire un nouveau dans le nouvel appartement.
Mais, à ma grande surprise, ils m'ont facturé du 1 mars au **18 mai** [s][/s]2008 dans l'ancien appartement. Et du 13 mars dans le nouvel (ça m'est égal car il n'y avait pas d'ancien locataire). Cependant, protestant la facturation de l'ancien appartement, je leur ai fait un courrier recommandé avec accusé de réception. Pas de suite à ce jour.

Par **mmm3**, le **25/06/2008** à **19:55**

ou et la question ?

Par **chabadam**, le **09/02/2009** à **11:50**

Bonjour,

Si vous souhaitez interroger directement la société à ce sujet, vous pouvez aller sur le nouveau site : http://www.direct-energie-et-vous.com

Direct Energie publie également un blog qui présente son activité et les actualités liées à

l'énergie et l'environnement :
http://www.direct-energie-le-blog.com

Par **Log58**, le **18/07/2009** à **01:30**

Bonjour, je souhaiterais résilier mon contrat direct energie car je déménage le 26/07. J'ai fait une lettre de demande de résiliation pour cause de déménagement, mais je ne sais pas si elle convient. Je voudrais savoir ce qu'il faut écrire dedans afin d'être sûr et certain que ma demande soit bien prise compte. Si j'apelle EDF pour leur dire que je veux retourner chez eux, est-ce qu'ils s'occupent de résilier le contrat chez direct énergie et dois-je quand même envoyer ma lettre de résiliation à direct énergie ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés